

An aerial photograph of a green lawn with many scattered brown leaves. The text 'L'invention' is overlaid in the upper right quadrant.

L'invention

An aerial photograph of a wetland area. The ground is covered in a dense layer of bright green vegetation, likely duckweed or similar aquatic plants. Scattered across this green surface are numerous small, brown and reddish-brown leaves, some of which are larger and more prominent than others. The overall scene is a mix of vibrant green and earthy autumnal tones.

des paysages de marais

Pendant des siècles, il fallait fuir les marais, lieux de pestilence et de perdition. Henri IV décréta l'assainissement général, politique poursuivie jusqu'à nos jours. Mais la prise de conscience écologique et l'urbanisation de notre société ont profondément changé notre regard sur les marais, qui accèdent désormais au rang de patrimoine naturel et de paysage. Pierre Donadieu, le spécialiste de la question, nous explique comment ont été «inventés» le marais poitevin et le marais de Brouage

Entretien Jean-Luc Terradillos Photo Marc Deneyer

Pierre Donadiou dirige le laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles. Il connaît bien la région Poitou-Charentes puisqu'il est originaire de Louzy, à côté de Thouars, et qu'il travaille, depuis 1992, sur le marais de Brouage avec ses étudiants (Ludovic Chaleroix cette année). Son équipe participe au Programme national de recherches sur les zones humides (PNRZH), lancé par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, et étudie précisément «les conditions de l'adhésion sociale à la politique de conservation des zones humides».

«Des régions entières sont résumées à quelques images. Dans l'imaginaire français, le marais poitevin c'est la Venise verte, avec ses conches aux rangées de frênes têtards, ses plates qu'on manœuvre à la pigouille»

L'Actualité. – Les marais, qui ont presque toujours été considérés comme des milieux hostiles et malsains, sont maintenant élevés au rang de paysage prestigieux. Comment invente-t-on ainsi un paysage ?

Pierre Donadiou. – L'invention des paysages passe par l'invention de représentations, par la photographie, la peinture, l'aquarelle ou l'écrit, par les romans, les récits, voire les énigmes policières. Toutes ces formes sont prétexte à interpréter ce qui est donné à ressentir et à imaginer. Le paysage devient alors un cadre imaginaire qui nous offre à la fois la possibilité de comprendre le paysage et de se figurer des scènes fictives n'ayant pas forcément grand-chose à voir avec la réalité du site. La «mise en paysage» procède donc de la mise en images. Ces images seront ensuite véhiculées par les médias, les cartes postales, les affiches... L'existence d'images atteste de l'existence du paysage. S'il n'y a pas d'images à voir, il n'y a pas de paysage à regarder.

Le marais poitevin semble limité à la Venise verte. L'image du paysage n'est-elle pas lacunaire ?

Effectivement, des régions entières sont résumées à quelques images. Dans l'imaginaire français, le marais poitevin c'est la Venise verte, avec ses conches aux rangées de frênes têtards, ses plates qu'on manœuvre à la pigouille, alors que cette image du marais mouillé ne représente qu'une petite partie du marais poitevin. Des territoires entiers peuvent donc rester dans le non-visible,

dans l'ignoré. C'est pourquoi le touriste ne viendra pas chercher le marais sec mais le marais mouillé. Il va affluer vers Coulon et Arçais pour faire sa balade en bateau, comme les photographes le lui suggèrent, et entraîner une fixation de l'activité touristique sur ces lieux. D'où, ensuite, le souci des élus de faire en sorte que cette activité ne soit pas seulement une fiction d'images, car c'est bien l'invention du paysage qui engendre une reconquête touristique du territoire. Dans le cas du marais poitevin, le phénomène est d'autant plus imprévu. En effet, la plupart des gens pensaient qu'il s'agissait de territoires profondément agricoles et que le tourisme resterait une activité marginale et locale, limitée aux habitants de Niort et de Poitiers. Mais une image emblématique est apparue il y a quelques années, dans les journaux et jusque dans les couloirs du métro parisien : la maison blanche aux volets bleus. D'un seul coup, cette maison a exprimé un art d'habiter le marais. Ainsi, ces lieux, qui étaient totalement méprisés il y a cinquante ans, suscitent un intérêt au nom d'un art d'habiter. Tous les ingrédients sont là : le jardin, avec le rosier et le saule pleureur, l'eau et les oies qui évoquent une idylle de campagne, les couleurs éclatantes qui renvoient aussi bien à l'exotisme irlandais qu'à l'exotisme grec. Les puristes crient au scandale, mais c'est cette campagne inventée que recherchent les citadins en déplacement.

L'impression de vide donnée par le marais de Brouage n'est-elle pas un handicap pour faire image ?

Ce qui est intéressant dans les marais, c'est justement le vide. En jouant sur le rapport à l'horizon, sur la structure, sur la matière du ciel et de la terre, la magie de l'image consiste à créer cette sensation de vide. Cet attrait pour le vide est d'ailleurs utilisé par des paysagistes qui travaillent sur les campagnes urbaines : il s'agit de créer un vide dans la ville, mais pas un vide mort, un vide animé par l'agriculture. Qu'il y ait des cultures de céréales intensives ou des prairies, cela revient pratiquement au même. Cependant il existe un motif spécifique à la prairie : le troupeau de vaches derrière une barrière. C'est un des motifs fondamentaux du marais de Brouage parce qu'il offre une «prise» concrète dans ce paysage très uniforme.

Jusqu'au début des années 1990, aucune image ne montrait les lieux, hormis la citadelle. Puis, le Conservatoire du littoral a commandé une campagne photographique à Thierry Girard et une étude sur les paysages de marais à un groupe d'étudiants de l'ENSP de Versailles. Peu à peu, un regard s'est construit, invitant le visiteur à «regarder la mosaïque des salines et des coteaux», à



admirer la «savante alchimie d'eau douce et d'eau salée», etc. Autant d'éléments difficiles à percevoir pour le non-initié. Mais récemment nous avons trouvé trois nouvelles cartes postales (photographies ou aquarelles) montrant des scènes de prairies entourées de barrières, traversées de canaux, avec des vaches. C'est un stéréotype de la belle campagne pastorale, dans une région où, paradoxalement, le drainage reste important face aux initiatives ponctuelles d'agriculture extensive. Donner à Brouage l'image d'un marais d'élevage est une fiction, d'autant qu'il est moins rentable pour un agriculteur d'avoir des prairies que de cultiver les céréales ou des oléo-protéagineux. Cela dit, ce stéréotype a été inventé pour le public qui avait peu de prise sur ce paysage et qui,

grâce à la diffusion de ces images et aux traces qu'elles laissent dans nos mémoires, sera en recherche du lieu où l'on voit les vaches. C'est ainsi qu'advient une représentation collective. Cette logique me fait affirmer que la meilleure façon de conserver les zones humides, c'est de les mettre sous la protection du public. En effet, si une majorité de l'opinion se prononce pour la protection de telle forme de marais, les pouvoirs publics peuvent difficilement s'y opposer.

Qu'est-ce qui motive cet intérêt pour le paysage ?

Quand une société s'intéresse au paysage, c'est qu'elle se préoccupe de la qualité de son cadre de vie. Mais avant tout souci esthétique, elle se

*La Venise verte
du marais
poitevin, du côté
de Bernegoue.*



Tadeusz Kluba a photographié le marais poitevin. La nuit y fait surgir des figures étranges. Ses images pourraient illustrer le dernier roman de Sylvie Germain, *Tobie des marais* (Gallimard, 1998), qui se déroule dans le marais poitevin. D'ailleurs, c'est à lui qu'elle a dédié ce roman.

pose un certain nombre de questions : les produits venant de ces lieux – ceux de l'agriculture en particulier – sont-ils sains ? l'eau qui circule est-elle potable ? y a-t-il des poissons ? Finalement, la question est : tous les indicateurs de la vie (durable) sont-ils bien là ?

Cette dimension n'est pas complètement appréhendée par les paysagistes, qui s'attachent surtout à l'approche esthétique et symbolique du paysage. Mais lorsque les conditions environnementales ne sont pas réunies (respect des normes en matière de qualité de l'eau, principe de non-pollution, etc.), le paysagiste doit hésiter à intervenir, car les bonnes conditions de son travail ne sont pas réunies.

Quel est le rôle des sciences de la nature, en particulier des associations de protection ?

Les environmentalistes sont les médecins de la Terre et ne cessent de surveiller le fonctionnement des activités humaines par rapport aux milieux naturels. La société perçoit intuitivement qu'un territoire sans oiseaux, sans vie animale, est un territoire anormal, en train de mourir. Cette proximité de la mort conduit la société à reconnaître les associations de protection de la nature – la LPO et la Sepronas en Charente-Maritime – comme des garants de la pérennité de la vie. Elle sait par exemple que la LPO veillera à ce que les

oiseaux migrateurs trouvent toujours refuge dans les marais du littoral, qu'ils seront comptés, surveillés et bien accueillis, etc. Désormais, du fait de cette pression de la société, l'essentiel du milieu qui conditionne la vie sauvage, animale et végétale, est sous contrôle. Nous sommes loin des visions légendaires d'une nature qui aurait sa propre autonomie.

Mais le fait de savoir qu'un environnement est sain ne suffit pas à le rendre vivable. Nous avons besoin de comprendre un environnement et de lui donner du sens à travers notre sensibilité. D'où la tendance à idéaliser le paysage. Là où nous entendons des bruits, nous voudrions de la musique, là où nous trouvons des odeurs, nous voudrions des parfums, là où nous sommes offertes des vues, nous voudrions des spectacles. C'est le travail des artistes.

Ainsi, le paysage est composé de l'ensemble des produits culturels que la société peut fournir pour inventer son rapport à l'espace et à la nature.

Considérez-vous le marais poitevin comme un patrimoine ?

Le marais poitevin a été inventé à la fois en tant que patrimoine culturel et en tant que patrimoine naturel lors des cinquante dernières années. Auparavant, c'était un territoire agricole sans distinction. Dans les années 1970, la prise de conscience

écologique et environnementaliste, l'intérêt des scientifiques et les lobbies naturalistes européens en ont fait un patrimoine naturel. Des élus l'ont plus ou moins compris mais pas les agriculteurs. Le parc régional du marais poitevin y a laissé son identité parce que son conseil d'administration était essentiellement composé d'élus ruraux qui n'avaient pas la même vision du territoire. Il a fallu attendre de constater des dysfonctionnements écologiques graves pour qu'on s'accorde à reconnaître que le marais était menacé de destruction. Les perturbations provoquées par l'irrigation intensive ont démontré que la ressource en eau du marais n'était pas illimitée et qu'il devenait urgent de rétablir un équilibre. Cette conscience de la limite fut un déclencheur. Tous ces problèmes d'environnement avaient été diagnostiqués dès les années 1980 mais pas ceux touchant au paysage. En effet, il n'était pas encore bien compris que le paysage était une construction sociale et culturelle qui devait être débattue et accompagnée.

Le fondement de ce retournement culturel est lié à l'urbanisation des valeurs. Le rapport à la nature n'est plus seulement celui du praticien (en terme de production agricole) mais un rapport construit qui intègre le temps de loisir, l'intérêt pour les formes et les couleurs, en relation à la culture picturale et photographique. Se pose alors la question de l'usage public d'un espace qui est constitué de propriétés privées et gérées selon des intérêts strictement privés.

Les produits associés à un paysage, comme les huîtres de Marennes-Oléron ou le sel de l'île de Ré, ne permettent-ils pas de concilier les intérêts des uns et des autres ?

La politique des labels lancée il y a quelques années par les pouvoirs publics a permis d'associer des produits authentiques – recherchés par les consommateurs – à des paysages de qualité. Sachant qu'on a tendance à croire qu'un beau paysage ne peut donner que de bons produits. Cela ouvre des perspectives intéressantes pour le marketing, car un bon produit peut être aussi valorisé par un beau paysage. Cela rend également service aux pouvoirs publics puisque, dans ce cas, ce sont les producteurs eux-mêmes qui ont intérêt à ce que la réalité du paysage corresponde bien à l'image donnée. Alors, le lieu privé devient aussi espace public. Mais cela ne fonctionne pas pour tous les produits. Les céréales et le maïs n'entrent pas encore dans cette logique. ■

Pierre Donadieu a publié récemment *Paysages de marais* (ouvrage collectif sous sa direction, photographies d'Arnaud Legrain, éd. de Monza, 1996), *Campagnes urbaines* (Actes Sud/ENSF Versailles, 1998), «L'agriculture peut-elle devenir paysagiste ?» in *Les Carnets du paysagiste* n° 1, 1998.

Atlas des paysages

«Poitou-Charentes, région de transition, est constituée de nombreuses entités paysagères peu étendues. Cette diversité est à mon sens une richesse», explique Jean-Philippe Minier, architecte-paysagiste au Conservatoire d'espaces naturels à qui le Conseil régional et la Direction régionale de l'environnement ont confié la direction de l'Atlas des paysages en Poitou-Charentes. Inscrit au contrat de plan Etat-Région, cet outil a pour but d'être introduit dans les politiques régionales afin de contribuer à une stratégie d'aménagement du territoire prenant en compte le paysage. Diffusé sur Internet, le grand public pourra consulter la carte, réalisée à l'échelle 1/250 000^e, ainsi que quatre types d'observation concernant les entités paysagères : l'ambiance, la donne naturelle, la dynamique du territoire et les enjeux. Quatre vingts ensembles paysagers ont été définis. «Le paysagiste adapte sa méthode de travail à la problématique et aux événements qui vont le frapper sur le terrain. Certains aspects peuvent paraître subjectifs : le relief ou la lumière, et propres à un individu. Mais, celui-ci a grandi avec un enseignement, une éducation, un regard sur le paysage, il possède un ensemble de référents qu'il peut confronter.»

Le cabinet d'architectes Outside, chargé de travailler sur le projet avec le Conservatoire d'espaces naturels, a d'abord effectué des recherches documentaires dans tous les domaines concernant les différents ensembles paysagers (guides touristiques, études géographiques ou travaux littéraires). «Cela permet de mettre en lumière le décalage ou la conformité des images décrites avec la réalité de terrain. L'ultime étape consiste à confronter nos éléments de diagnostic avec ceux des gens de terrain.»

Tout l'été, à raison d'une fois par semaine, une entité paysagère est présentée sur France 3 par différents acteurs locaux.

L'été côté jardins

Cet été, les jardins de la région Poitou-Charentes devraient revêtir leur plus belle robe, s'embaumer de senteurs exquises ou même offrir de délicieuses saveurs pour qui les traversera, d'Ouzilly-Vignole àTusson, de Poitiers à Rochefort, itinéraire des cinq sens.

Melle : découverte de l'arboretum, les 29-07 et 5-08

Tusson : au jardin monastique médiéval, la rose en juin, l'angélique en juillet, la sauge en août et les cucurbitacées en septembre.

Ouzilly : tout l'été, parcours d'architectures naturelles.

La Roche-Courbon : journées des plantes et de l'arbre, les 30 et 31 octobre.

Poitiers : deux expositions organisées par l'espace Réaumur : «Insectes, amis de nos jardins» et, en septembre, des photographies d'Antoine Schneck sur les jardins privés de la ville.

Rochefort : exposition des photographies de Marc Deneyer sur les jardins de la ville, en octobre.

Un inventaire a été lancé par la Région dans le cadre de l'Année du patrimoine. Un premier volet concerne les parcs et jardins historiques, un second, les jardins ouvriers et familiaux.

Ecole et Nature

Cette année, du 22 au 27 août, les Rencontres nationales du réseau Ecole et Nature sont organisées en Poitou-Charentes par le Graine (Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement). Quatre cents participants vont se retrouver pour réfléchir sur le thème «le partenariat : moi et nous et eux, ensemble artisans de l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté». Découverte des acteurs et sites de la région pendant les trois premiers jours, puis rendez-vous à Ménigoute pour des ateliers, conférences et forum. Tél. 05 49 01 64 42.